

BOOK
des bonnes pratiques
2015

Communication locale sur les DDS des ménages

Préambule

Ce book édité chaque année a vocation à partager les bonnes pratiques identifiées en termes de communication locale sur les DDS des ménages.

EcoDDS souhaite que la communication locale sur les DDS des ménages soit harmonisée au mieux sur le territoire national afin que les habitants ne se perdent pas dans les consignes de tri. L'éco-organisme souhaite privilégier la communication sur le geste de tri : **« Les déchets chimiques ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Ils doivent être déposés en déchetterie, si possible dans l'emballage d'origine. »**.

Les bonnes pratiques recensées dans ce book respectent le plus souvent le **mode d'emploi «Com'DDS»**, fiche pratique de recommandations. Ce document, ainsi que les supports de communication EcoDDS présents dans ce book, sont téléchargeables dans votre espace abonnés, onglet « Communication » : <https://www.ecodds.com/espace-abonnes/>.

Nous tenons à remercier les collectivités citées dans ce book, et les autres qui sont toutes aussi impliquées pour garantir le bon fonctionnement de la filière DDS des ménages.

Sommaire

- ✔ Utilisation du kit de communication grand public proposé par EcoDDS
 - dépliant & mémo tri
 - encarts presse
 - bannières web
- ✔ Reprise des messages et des éléments visuels préconisés
- ✔ Promotion des journées DéchetsTri
- ✔ Organisation de collectes avec reprise des DDS des ménages
- ✔ Affichages pour les usagers des déchetteries
- ✔ Evènements locaux pédagogiques de sensibilisation
- ✔ Campagnes de communication dédiée aux DDS des ménages
- ✔ Annexe : Résultats du coupon réponse - Amélioration du kit de communication

Utilisation du kit de communication grand public proposé par EcoDDS

DÉPLIANT & MÉMO TRI

➔ Diffusion aux usagers des déchetteries (présentoir, libre-service...)

CA DE SAINTES



SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD



SISTO



SMICTOM DU MENEZ BRE



SYSTEM BORT-ARTENSE



SMOMRE



SICTOM DU HAUT BEARN



SICTOM LOIR ET SARTHE



→ Diffusion dans les magasins de bricolage, de jardinage et d'entretien automobile

CC DU GUILLESTROIS

CC DU THOUARSAIS

The composite image for CC Du Guillestrois features a flyer on the left and a photograph of a store display on the right. The flyer, titled 'Déchets Spécifiques des ménages TOUS À LA DÉCHETTERIE !', includes the following information:

- Horaires d'ouverture de nos déchetteries :**
 - Guillestre : du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
 - Vars : Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h30 à 11h30 et le Mardi de 14h à 17h.
 - Risoul : Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 17h.
- Merci pour votre geste de tri !**
- Les Déchets Spécifiques ne vont pas à la poubelle, apportons-les en déchetterie.**

The photograph shows a store counter with several copies of the flyer displayed prominently. A green circle highlights the flyer on the counter.

The flyer for CC Du Thouarsais, titled 'Déchets Spécifiques des ménages TOUS À LA DÉCHETTERIE !', provides the following details:

- Qui déposer vos déchets dangereux ?** A map of the region shows collection points in Loudy, Cerisy, and Cerny.
- Déchetterie la grande Rose à LOUDY** Du lundi au samedi 9h30 - 12h15 / 13h45 - 18h30 05 48 00 25 24
- Déchetterie la Ferme Ombrière à CERSY** Mardi : 9h30 - 12h15 / 13h45 - 18h30 Mercredi : 9h30 - 12h15 / 13h45 - 18h30 Samedi : 9h30 - 12h15 05 48 60 07 34
- Les Déchets Spécifiques ne vont pas à la poubelle, apportons-les en déchetterie.**

→ Diffusion aux habitants dans les boîtes aux lettres

CC DES PORTES DE THIERACHE

CC DU PAYS DE SIERENTZ

The flyer for CC Des Portes de Thierache, titled 'LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES ... VONT À LA DÉCHETTERIE', features a cartoon insect character and includes:

- A QR code and the text: 'Recevez la déchetterie la plus proche de chez vous et toutes les infos sur www.merdechetspecifiques.com'
- Logos for Eco DDS and PortesThierache.

The flyer for CC Du Pays de Sierentz, titled 'LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE', lists various types of household waste such as: 'Produits dangereux et toxiques', 'Produits inflammables et explosifs', and 'Produits corrosifs'. It also includes contact information for the local déchetterie.

The flyer for CC Du Pays de Sierentz, titled 'COMPRENDRE TOUS À LA DÉCHETTERIE !', provides a 'COMPRENDRE' section with instructions on how to properly dispose of hazardous waste and lists the types of waste accepted at the déchetterie.

→ Diffusion aux habitants lors d'évènements locaux

SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE



COTENTIN TRAITEMENT



→ Diffusion en libre service dans les locaux des collectivités

CC DU CANTON DE MONTDIDIER



CC COTE D'EMERAUDE



→ Mise en ligne sur les sites internet

CC DU NAUCELLOIS



SIDOMSA



BANNIÈRES WEB

CHARENTE ARNOULT COEUR DE SAINTONGE



CC DE SAINT-JAMES



CC DU PAYS CHARITOLS



SMICTOM DU MENEZ BRE



SMET MEUSE



CC DU VIMEU VERT



CC DU PAYS DE BOUSSAC



CC DU GUILLESTROIS



CC DU PAYS DE FAYENCE



CC DE LA MARCHÉ BERRICHONNE



SEMOCTOM

Ne jetez plus vos déchets spéciaux à la poubelle, amenez-les dans les déchèteries, ils seront recyclés !



Véhicules

antigel, dégivrants, refroidissement, lustrants, produits à brûler et à souder



Ne jetez plus vos déchets spéciaux à la poubelle, amenez-les dans les déchèteries, ils seront recyclés !

Chauffage



Combustibles liquides ou recharges, allume-feu, produits à brûler

Droguerie



Anti-rouille, diluants, solvants, acides, désinfectants, produits à brûler



Ne jetez plus vos déchets spéciaux à la poubelle, amenez-les dans les déchèteries, ils seront recyclés !



Maison

Déboucheurs, décapants fours, bombes insecticides, raticides, répulsifs, apprêts, imperméabilisants



Ne jetez plus vos déchets spéciaux à la poubelle, amenez-les dans les déchèteries, ils seront recyclés !



Travaux

Peintures, vernis, lasures, enduits, colles, mastics, résines, décapants ...



Ne jetez plus vos déchets spéciaux à la poubelle, amenez-les dans les déchèteries, ils seront recyclés !

Jardinage

Engrais, désherbants, anti-mousses, anti-moisissures, insecticides...



ENCARTS PRESSE

(utilisées parfois comme affiches)

SICTOM VELAY PILAT



SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE



SYMAT



CC DU PAYS DE MAURIAC



CC DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD



CC OSARTIS-MARQUION



CC DES ISLES DU DOUBS



Nouveaux horaires pour la COID

Lundi - Mercredi - Jeudi
de 8h 30 à 19h 00 et de 13h 00 à 17h 00
Vendredi
de 8h 30 à 18h 00 - de 13h 00 à 16h 00
Fermeture le dimanche

La redevance incitative arrive sur notre territoire !

Toute une collectivité de France de territoire rattaché par le SIVOM d'Isère (Isère) se consacre à la redevance incitative. Le conseil communautaire est, par conséquent, favorablement pour le passage à la redevance incitative. La redevance incitative a pour objectif de son enjeu financier (prix de la pollution) et de modifier les comportements des usagers.

Le service sera organisé de la manière suivante. Pour la collecte des COID, chaque abonné sera doté d'un bac pour déposer à la fois de ses déchets solides (poubelle) en porte à porte. Dans les lieux où la collecte ne pourra pas être assurée, des points de regroupement de bacs seront mis en place. Les matériaux acceptables (Déchets d'entretien, verre, papier/carton) seront toujours à déposer au point d'apport volontaire (porte à porte). La déchèterie sera équipée d'un système de contrôle d'accès avec carte magnétique. Des points de vue de chantier sont mis en place pour la mise en œuvre de la redevance incitative au cours de l'année 2015. Écoutez la formation à télécharger ci-dessous.

Déchets Spécifiques des ménages

TOUS À LA DÉCHÈTTERIE !



Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchèterie.



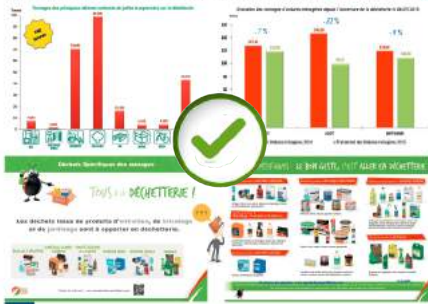
Tous les infos sur : www.mesdechets.specifiques.com

La déchèterie communautaire en quelques chiffres....

Depuis son ouverture, le 06 juillet dernier, la déchèterie a accueilli 1 300 visiteurs, soit une moyenne de 430 passages par mois avec de fortes influences le mercredi et le samedi.

240 tonnes de déchets ont été apportés en trois mois dont essentiellement des déchets verts et des encombrants. Remarque également de nombreux dons pour la Recyclerie du Vimeu (1,5 tonnes d'objets) et aussi vers les associations.

Ce bel équipement, financé en 2011 et apporté un nouveau service à notre population mais permet aussi de réduire les tonnages d'ordures ménagères destinées à l'enfouissement.



CA DE MURETAIN

Ne jetez pas les produits spécifiques dans les ordures ménagères



Ces déchets nocifs pour l'environnement doivent être apportés en déchèterie où ils seront triés. Chaque catégorie de produit est séparée et traitée spécifiquement. Ne jetez pas les produits spécifiques dans les ordures ménagères ou dans la nature, cela pourrait entraîner de graves nuisances.

Depuis le 1er octobre 2014, la Communauté d'Agglomération du Muretain a signé une convention avec l'Eco-organisme EcoDDS spécialisé dans le recyclage et traitement des déchets spécifiques.

Certains magasins reprennent également les produits spécifiques, pour trouver le lieu le plus proche de chez vous cliquez <http://www.mesdechets.specifiques.com>

CC LES PORTES DU POITOU

Déchets Spécifiques des ménages

TOUS À LA DÉCHÈTTERIE !



Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchèterie.



Tous les infos sur : www.mesdechets.specifiques.com

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES PORTES DU POITOU

CC DU GUILLESTROIS

Déchets Spécifiques des ménages

LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHÈTTERIE !



Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchèterie.



Tous les infos sur : www.mesdechets.specifiques.com

TERMINÉ ECONOMISER DES DÉCHETS
CARRIÈRE - Ligne de Service 02 39 19 00 01 - 10000 - 10000
L'ÉCO-ORGANISME EcoDDS - Ligne de Service 02 39 19 00 01 - 10000 - 10000
EcoDDS - Ligne de Service 02 39 19 00 01 - 10000 - 10000



Reprise des messages et des éléments visuels préconnisés

SYCOMORE

CA DE L'ALBIGEOIS

”

« Ces déchets (dits DDS) sont principalement issus des produits de bricolage et de jardinage pour les ménages. »

”

« Les bidons d'eau déminéralisée ainsi que les bidons de lave-glace «été» vides sont à déposer dans votre sac de tri et non en déchetterie »

Les déchetteries

Actualité

La collecte des Déchets Diffus Spécifiques en déchetterie

Quels changements ?

Du nouveau pour la collecte des déchets dangereux des ménages :

Le SYCOMORE a développé un partenariat avec l'eco-organisme Eco-DDS, une nouvelle filière de collecte gratuite dédiée aux Déchets Diffus Spécifiques.

Ces déchets (dits DDS), sont principalement issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les ménages. Ils se présentent sous formes liquides, solides, pâteuses ou gazeuses dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots...). Ils sont issus de produits dont le recyclage ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive de la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol), de l'intégrité de la faune ou de la flore et de la santé.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la collecte de ces déchets est mise en place dans les déchetteries de GIBEX, MURON, ECHEL et prochainement à FEMES et JONCHERY-SUR-VEZE.

Nouveauté : Déchets des produits de jardinage

Engrais non organique, Herbicide, fongicide, Anti-mousse.

Les consignes en déchetterie

- Les déchets dangereux contenant du liquide sont à déposer devant le livrai des déchets dangereux.
- Les bidons vides ayant contenu un déchet dangereux sont à déposer devant la benne fermée des bidons vides.
- Les produits dangereux sont à apporter en déchetterie dans leur emballage d'origine.

Important : Les bidons d'eau déminéralisée ainsi que les bidons de lave-glace « été » (dans lequel VIDÉS) sont à déposer dans votre sac de tri et non en déchetterie. De plus, les produits nettoyants ménagers et les produits cosmétiques VIDÉS ne sont pas des déchets dangereux, ils sont à déposer dans votre sac de tri (savonnettes, déodorant, mousse à raser, eau de javel, dégraissant...).

Les professionnels ne sont pas autorisés à déposer en déchetterie des produits dangereux issus de leur activité professionnelle. Des filières spécifiques sont prévues à cet effet.

4

LES BONNES GESTES

Déchets spécifiques : vite en déchetterie !

Ne les jetez pas dans la poubelle ou dans les canalisations

mon appartement - les déchets à dépolluer de l'agglomération, et prendre dans leur emballage d'origine.

Trouvez les filiales sur grand-albigois.fr rubrique Déchets et Proximité.

BRICOLAGE & DÉCORATION, CHIMIE & MÉTIERS, PRODUITS SPÉCIFIQUES DE LA MAISON, ENTRETIEN PISCINE, ENTRETIEN VÉHICULE, JARDINAGE.

LES BONNES GESTES D'ÉCO-CITIZENNES

AGGLO DU PAYS DE DREUX

”

« En les apportant en déchetterie, vos DDS seront pris en charge et traités de manière spécifique et réglementaire »

C. LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Plus d'informations sur : www.eco-dds.fr

Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement. En voici quelques uns classés par catégories :

- Décoration :** Recharge, finitions, joints, liasses, colles et mastics, résines et mousses, peintures et additifs, white split, essence de thérbentine...
- Jardinage :** Insecticide, répulsif, appâts, raticide, anti-mousses et anti-moisissures, herbicide, engrais, désinfectant chimique, détartrant des piscines...
- Maintenance et produits spécifiques :** Vernis, traitement des surfaces, acétone, solvants, décapants, paraffine, vaseline de bricolage, Entretien carrosserie, filtre à huile, antigel, liquide de refroidissement, anti-goudron...
- Bricolage :** Nettoyants chimiques, déboucheurs, aérosols imperméabilisants, colle, alcool, eau oxygénée, allume-feu, recharge briquets et allumeurs combustibles...

EN LES RAPPORTANT À LA DÉCHETTERIE, VOS DDS SERONT PRIS EN CHARGE ET TRAITÉS DE MANIÈRE SPÉCIFIQUE ET RÉGLEMENTAIRE.

Les éco-organismes partenaires - Juin 2015 - p.3

LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES - DDS

ECO-ORGANISME ECO-DDS

Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement.

En voici quelques-uns classés, ci-dessous, par catégories :

PRODUITS SPÉCIFIQUES : Vernis, traitement des surfaces, acétone, solvants, décapants, paraffine, vaseline de bricolage, Entretien carrosserie, filtre à huile, antigel, liquide de refroidissement, anti-goudron...

JARDINAGE : Insecticide, répulsif, appâts, raticide, anti-mousses et anti-moisissures, herbicide, engrais, désinfectant des piscines...

DÉCORATION : Recharge, finitions, joints, liasses, colles et mastics, résines et mousses, peintures et additifs, white split, essence de thérbentine...

BRICOLAGE : Nettoyants chimiques, déboucheurs, aérosols imperméabilisants, colle, alcool, eau oxygénée, allume-feu, recharge briquets et allumeurs combustibles...

»

”

« Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement »

DECHETS SPECIFIQUES DES MENAGES

La Communauté de communes de la Marche Berrichonne, vient de signer une convention de reprise avec EcoDDS, l'Eco organisme dédié aux déchets issus des produits chimiques réglementés des ménages. Ainsi, notre collectivité recevra une contribution à la collecte des DDS (Déchets Diffus Spécifiques). D'ores et déjà, après un tri plus poussé à la déchetterie les déchets des ménages seront repris sans participation de la collectivité et une aide à la mise en place de la collecte nous sera versée.

Quels sont les déchets concernés :

- Entretien de véhicule :** Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti goudron.
- Bricolage, décoration :** Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs, enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive, paraffine, anti rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.
- Chauffage, cheminée et barbecue :** Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit de ramonage.
- Piscine :** Chlore, désinfectants
- Entretien maison :** Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).
- Jardinage :** Engrais non organique, anti-mousse, herbicide, fongicide.

Les Déchets Spécifiques ne vont pas à la poubelle, apportons-les en déchetterie



« Les déchets spécifiques ne vont pas à la poubelle, apportons-les en déchetterie »

Visitez le site de l'Eco-organisme: <https://www.ecodds.com/>



Lien vers la vidéo d'animation d'EcoDDS : «Que deviennent mes déchets spécifiques ?»

CC DU PAYS DE BOUSSAC



« Pour votre santé, celle des agents de collecte et de tri, et pour le respect de l'environnement, ne jetez pas ces déchets dans les ordures ménagères, apportez-les en déchetterie »

DÉCHETS SPÉCIFIQUES : DE QUOI S'AGIT-IL ? QU'EN FAIT-ON ?

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES SONT TOUS LES DÉCHETS DANGEREUX DES PARTICULIERS.

Ces déchets et leurs emballages représentent un risque pour la santé et l'environnement (dangereux pour l'environnement, corrosif, toxique ou irritant, cancérigène, explosif, inflammable, gaz sous pression).

Ils doivent donc être collectés puis traités selon des conditions particulières.

Pour les particuliers, un seul réflexe à avoir : les amener à la déchetterie.

Pour votre santé, celle des agents de collecte et de tri, et pour le respect de l'environnement, ne jetez pas ces produits dans les ordures ménagères ou les emballages recyclables, apportez-les à la déchetterie.

Pour plus d'information sur les déchets spécifiques, vous pouvez consulter le site : www.mesdechetspecifiques.com

Acides : chlorhydrique, sulfurique, nitrique, antirouille acide, déboucheur acide,...

Bases : ammoniac, déboucheurs canalisations (soude), soude en paillettes (cristaux), chlore liquide / piscine,...

Aérosols : insecticides, peintures, imperméabilisants, décapant four,...

Produits phytosanitaires et biocides : engrais, insecticides, fongicides, anti-mousse, anti-algue, désherbant, répulsifs ou appâts, raticides,...

Produits combustibles : eau oxygénée, désherbant au chlore de soude, galets pour piscine, engrais,...

Autres déchets spécifiques liquides : solvants, alcool brûler, décapants, antigel et dégivrant, white spirit, diluants, essence de térébenthine, liquide de refroidissement,...

Filtres à huiles et à gasoil de voitures.

Produits pâteux : peintures, enduits, colles (mur, carrelage, fixation, réparation), vernis, anti-rouille, mastic, cartouches silicone, paraffine de bricolage,...

Emballages vides et souillés ayant contenu tout type de produits dangereux listés ci-dessus.



Lien vers le site mobile grand public mesdechetspecifiques.com pour trouver la déchetterie la plus proche et toutes les infos pratiques.



LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES



Les déchets spécifiques des particuliers, généralement issus de produits chimiques, nécessitent **une collecte et un traitement spécifique**, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. C'est pourquoi ils doivent être déposés en **déchèteries**.



« Les déchets spécifiques des particuliers [...] nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. [...] ils doivent être déposés en déchetterie »

Communauté de Communes
Charente Arnault Cœur de Saintonge
Place Eugène Bézier - BP 23 - 17250 SAINT PORCHAIRE
Tel : 05 46 95 35 83 - Fax : 05 46 95 47 97
Mail : cdc@coeurdesaintonge.fr
www.coeurdesaintonge.fr
Impression : Imprimerie L.D.E. - 13 - 35 rue de la Fayette - 17100 SAINTES

Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

Une démarche citoyenne !

TOUT APPORT DE PRODUIT DECHETS SPECIFIQUES DOIT ETRE CONFIE AU GARDIEN DES VOTRE ARRIVEE QUI LUI LE CLASSERA ! MERCI DE PRECISER LA NATURE DU PRODUIT PRESENT SI L'ETIQUETTE NE CORRESPOND PAS AU PRODUIT OU SI ELLE EST ABSENTE.

Entretien véhicule, Bricolage & Décoration, Chauffage, cheminée & barbecue, Entretien piscine, Entretien maison, Jardinage.



« Merci de préciser la nature du produit si l'étiquette ne correspond pas au produit ou si elle est absente »

CA SEINE EURE

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Le bon geste

Que faire de ses déchets spécifiques ?

Les déchets spécifiques issus de vos produits d'entretien, de bricolage et de jardinage ne vont pas à la poubelle, et encore moins dans les canalisations. Vous devez les apporter en déchèteries, si possible dans leur emballage d'origine.

Tous ces déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

Ne polluez plus votre poubelle, géo localisez-vous pour trouver le point de collecte le plus proche sur www.mesdechets.specifiques.com.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHÈTTERIE



« Ne polluez plus votre poubelle, géo localisez-vous pour trouver le point de collecte le plus proche sur mesdechets.specifiques.com »

SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE

SYPP Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets

Tous à la déchetterie ! Déchets spécifiques des ménages

Toutes les informations sur : www.sypp.fr

Produits de bricolage et décoration, Chauffage, cheminée & barbecue, Produits spécifiques de la maison, Entretien piscine, Entretien maison, Jardinage.

www.mesdechets.specifiques.com



Lien vers le site mobile grand public mesdechets.specifiques.com pour trouver la déchetterie la plus proche et toutes les infos pratiques.



Déchets spécifiques : direction la déchèterie !



Les déchets spécifiques (DDS), déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage des ménages, sont potentiellement nuisibles pour la santé et l'environnement. Pour ces raisons et pour qu'ils soient traités, il est important de ne plus les jeter dans les canalisations ou dans les bacs à ordures ménagères, mais de les déposer à la déchèterie, de préférence dans leur emballage d'origine.

Les déchèteries du Sirdomdi sont équipées pour collecter ces déchets et les agents sont formés pour aider les usagers dans leurs gestes de tri. En 2014, 107 tonnes de déchets spécifiques ont été collectées sur les déchèteries du territoire, soit environ 1,10 kg/hab. Pour qu'un maximum de déchets soient traités, déposez-les en déchèterie !



« Il est important de ne plus les jeter dans les canalisations ou avec les ordures ménagères, mais de les déposer en déchèterie, de préférence dans leur emballage d'origine »



Explication : que deviennent les DDS des ménages ?

ECO-DDS : l'éco-organisme en charge de la collecte des Déchets Diffus Spécifiques

Tous à la déchèterie !

Une démarche responsable et citoyenne

"Un citoyen responsable ne jette plus ses Déchets Spécifiques dans les poubelles ou dans les canalisations. Il les apporte dans les déchèteries municipales pour qu'ils soient pris en charge et traités. Cette démarche permet de mieux valoriser les ordures ménagères et d'éviter la dispersion des déchets potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement".

Les déchets spécifiques, généralement issus de produits chimiques, nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides ou remplis avec un reste de contenu.

ON NE JETTE PLUS



L'ensemble des déchets spécifiques issus de vos produits d'entretien, de bricolage et de jardinage ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Vous pouvez les apporter en déchèterie ou aux points de collecte ponctuelle proches de chez vous, si possible dans leur emballage d'origine. Ces déchets, représentant un risque pour la santé et l'environnement, doivent être séparés des autres déchets et en aucun cas être mis dans les bacs roulants destinés à la collecte sélective.

NOUVEAU : Un site mobile grand public pour les DDS des ménages !
Toutes les réponses en quelques clics sur : www.mesdechetspecifiques.com !



Promotion du site mobile grand public mesdechetspecifiques.com pour trouver la déchèterie la plus proche et toutes les infos pratiques.

TOUS les déchets de produits chimiques de vos maisons doivent être apportés en déchèterie pour être valorisés !



« Les déchets de produits chimiques doivent être apportés en déchèterie pour être valorisés »

SYNDICAT TRI-ACTION

Déchets Diffus Spécifiques



Produits d'entretien véhicules

Antigel, liquide de refroidissement de dégivrage, filtre à huile, polish

Produits d'entretien chauffage, cheminée et barbecue

Combustible liquide et recharges allume-feu, alcool à brûler, nettoyant cheminées

Produits de bricolage et de décoration

Peinture, vernis, lasure, enduit, colle, résine, mastic, résine, mousse expansive, paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant, vaseline, essence de thérbérentine, arôme

Produits d'entretien jardin et piscine

Engrais non organiques, herbicide, fongicide, anti-mousses, chlore, désinfectants de piscine

Produits d'entretien de la maison

Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux

Pourquoi rapporter ces déchets spécifiques à la déchèterie ?

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique. Ils représentent un risque pour la santé et pour l'environnement.



Déchets Diffus Spécifiques

RAPPORTEZ VOS DÉCHETS SPECIFIQUES (DDS) EN DÉCHÈTERIE

Les déchets spécifiques sont issus des six familles suivantes :



Les déchets spécifiques ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations: ils doivent être déposés en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Un pictogramme de danger figure souvent sur ces produits (mais pas systématiquement).



Plus d'infos sur le nouveau site: <http://www.mesdechets.specifiques.com/>

Une brochure, présentant les différentes familles de produits, est également disponible sur demande à la communauté de communes.

Produit chimique et incident de collecte (source : SIERTEM)

Début septembre 2014, en Seine-et-Marne, deux équipes de collecte ont été blessées lors de la collecte des déchets ménagers. Ils ont subi des brûlures au deuxième degré, provoquées par la projection d'un produit toxique (acide sulfurique) contenu dans un bac de déchets ménagers lors de la compaction des déchets.

Lors de la recherche du contenu de la benne de collecte, il a été retrouvé une bouteille de déboucheur pour canalisation à l'origine de l'accident.



« Rapportez vos déchets spécifiques (DDS) en déchèterie - MÊMES VIDES ! »

SICTOM DE LA ZONE DE DOLE

DDS : le tri des Déchets Diffus Spécifiques

En déchèterie, dans les bacs DDS

- Bricolage & Décoration
- Entretien maison
- Entretien jardin
- Chauffage, cheminée, barbecue
- Entretien véhicule

Déchets n'allant pas dans les bacs de DDS

- Les huiles et graisses alimentaires, produits alimentaires, aérosols
- Le matériel de peinture
- Les nettoyants et produits d'entretien pour le linge, le sol et la maison
- Les contenants souples
- Les huiles de vidange

Dans le bac couvercle gris

Dans le bac couvercle jaune

SICTOM de la zone de Dole - 22 allée du Bois - 39100 BREVANS / Tél. 03



Différenciation entre les déchets EcoDDS et les déchets hors EcoDDS

CC DE LA THIERACHE D'AUMAËLE

Le bon geste, c'est d'aller en déchèterie !

Les déchets dangereux doivent être triés pour mieux valoriser les ordures ménagères de vos poubelles. Ces déchets ne doivent pas être pollinés par des produits qui représentent un risque pour la santé et l'environnement. Généralement issus de produits comportant des substances chimiques, ils font l'objet de filières spéciales, qui ils soient vidés, souillés ou avec un reste de contenu. Il est donc important de ne plus les jeter dans vos poubelles ou dans les canalisations mais de les apporter à la déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine.

LES PRODUITS CONCERNÉS

- Produits de produits d'entretien véhicules**: Antigel, liquide de refroidissement, huile, polish.
- Produits de produits de bricolage et décoration**: Peinture, vernis, colle, résine, mastic.
- Produits de produits de chauffage, cheminée et barbecue**: Combustible liquide, alcool à brûler.
- Produits de produits d'entretien piscine**: Engrais, produits chimiques.
- Produits de produits d'entretien maison**: Décapant, solvant, vaseline.
- Produits de produits d'entretien jardin**: Engrais, produits chimiques.

En savoir plus : www.ecoddss.com



« Le bon geste, c'est d'aller en déchèterie ! »

autour de Madine & Chambley ensemble pour la nature!

Voici quelques informations pratiques sur la collecte d'autres déchets en déchetterie.

Les déchets spécifiques des ménages

Ce sont les déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Voici quelques exemples en image :

BRICOLAGE & DÉCORATION, CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBEQUE, ENTRETIEN MAISON, ENTRETIEN PISCINE, ENTRETIEN VÉHICULE



Reprise des 6 familles de produits et des éléments visuels préconisés

CC BEUVRAY VAL D'ARROUX

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages. Leur principale mission est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Produits d'entretien de véhicules

- Antigel
- Filtre à huile
- Polish
- Liquide de dégraissage
- Liquide de refroidissement
- Anti-poussière...

Produits d'entretien piscine

- Mousse expansive
- Paraffine
- Résine
- Anti-rouille
- White spirit...

Produits de jardinage

- Engrais non organique
- Anti-mousses
- Herbicide
- Fongicide...

Produits de chauffage, cheminée et barbecue

- Combustible liquide et recharge
- Allume-feu
- Nettoyant cheminées
- Alcool à brûler
- Produit pour ramoner les cheminées...

Produits spéciaux d'entretien maison

- Déboucheur canalisations
- Ammoniac
- Soude
- Acide
- Insecticides



Énumération des DDS des ménages, classés par familles de produits

Gestion des déchets

Eco-DDS Déchets spécifiques

Nous sommes tous amenés à produire des déchets spécifiques potentiellement dangereux pour l'environnement ou la santé (peintures, solvants, colles, huiles, mercure, produits phytosanitaires...).

Amener ces déchets à la déchetterie permet leur élimination dans des filières agréées, ce qui limite leur impact polluant. De plus, certains de ces déchets (peintures, solvants, colles, huiles, mercure, produits phytosanitaires...) sont dangereux et doivent être traités de manière spécifique.

permet le financement de la collecte et du recyclage par un éco-organisme agréé Eco-DDS. Adoptez donc le bon réflexe en ramenant tous ces produits en déchetterie ?

DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHÈTERIE

Déchets des produits d'entretien véhicule

Déchets des produits de bricolage et décoration

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue

Déchets des produits de piscine

Déchets des produits de jardinage

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qui le seront mieux, s'ils sont au bon endroit et au bon moment. Ne polluez plus les routes, apportez vos déchets spécifiques en déchetterie.



Toutes les infos sur : www.mesdechetspecifiques.com



CC DE LA VALLEE DE CLISSON

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST D'ALLER À LA DÉCHÈTERIE

1 Déchets spécifiques, oui mais lesquels ?

Produits spécifiques de la maison

Entretien piscine

Entretien véhicule

2 Pourquoi les apporter ?

Pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle et qui ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement. Les déchets spécifiques, généralement issus de produits chimiques, nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

3 Que deviennent-ils ?

1. Apporter les déchets à la déchetterie. 2. Transporter séparément les déchets. 3. Valorisation énergétique (incinération, méthanisation, etc.) et recyclage. 4. Réutilisation des matériaux.



Reprise de notre schéma d'explication : «Que deviennent les DDS des ménages ?»

ZOOM sur les déchets dangereux
Rapportez les en déchèteries !

En 2014, un citoyen responsable ne jette plus ses déchets dangereux dans les poubelles ou dans les conteneurs. Il les apporte dans les déchèteries. Ces déchets dangereux sont pris en charge et traités. Cette démarche permet de mieux valoriser les ordres ménagers et d'éviter la dispersion des déchets potentiellement dangereux pour la santé et pour l'environnement.

EXEMPLES DES DÉCHETS À RAPPORTER EN DÉCHÈTERIES



Eviter d'utiliser des termes générateurs d'anxiété comme «Déchets dangereux» car ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des produits concernés par la filière

CC DU WARNDT

Déchets spécifiques des ménages **NOUVEAU**

Ces déchets sont à déposer dans un local spécifique. Adressez-vous au gardien.



Lien vers le site mobile grand public mesdechetspecifiques.com pour trouver la déchèterie la plus proche et toutes les infos pratiques.

Les DDS

Les déchets spécifiques diffus (DDS)

La filière d'EcoDDS

EcoDDS est le seul éco-organisme opérationnel à but non lucratif dédié au Déchets Diffus Spécifiques (DDS) ménagers, agréé par les pouvoirs publics depuis le 20 avril 2013. Il a été fondé un an plus tôt par 48 actionnaires, distributeurs et fabricants des produits grand public concernés. Sa principale mission est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennité de la filière des déchets spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Qu'est-ce qu'un déchet spécifique ?

Un déchet spécifique est un déchet principalement issu des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage des particuliers. Il s'agit d'un déchet issu d'un produit chimique pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement, que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu. La plupart des déchets spécifiques comportent d'ailleurs des pictogrammes de danger sur leurs emballages. Plus que tout autre déchet, il nécessite une collecte et un traitement spécifique.



Pourquoi rapporter mes déchets spécifiques à la déchetterie ?

Pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle et qui ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement. Il est donc important de ne plus les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations mais de les apporter en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Que deviennent-ils ensuite ?

Dès qu'ils sont apportés en déchetterie, les déchets spécifiques font l'objet d'un premier tri par les gardiens qui les regroupent par grandes familles. Ce tri est indispensable pour éviter les mélanges de produits chimiques incompatibles. Ensuite, les déchets spécifiques sont envoyés en déchetterie et transportés par les opérateurs de déchets spécialisés vers un centre de regroupement, puis vers un centre de traitement dans lequel ils seront soit valorisés, soit éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



1. Lors de l'achat de produits générateurs de déchets spécifiques

2. Apport en déchetterie

3. Tri des déchets spécifiques par les gardiens vers les bacs EcoDDS ou hors périmètre

4. Transport séparé vers des sites industriels spécialisés de tri et de traitement

5. Valorisation ou élimination en des conditions respectueuses de l'environnement



Reprise de notre schéma pour expliquer ce que deviennent les déchets spécifiques après les avoir déposés en déchetterie.

SYNDICAT MIXTE DE LA PUISAYE

DÉCHETS SPÉCIFIQUES, AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Produits d'entretien, de bricolage, de jardinage... sont des produits dangereux à emmener en déchetterie.

DÉFINITION

Ces déchets sont appelés des Déchets Diffus Spécifiques (DDS). Ce sont des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement, qu'ils soient usagés ou périmés, que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Certaines substances peuvent provoquer des pollutions, des incendies, des brûlures, etc. Jetés au mauvais endroit (voir, toilettes, jardin...), elles peuvent être nuisibles à l'environnement (eaux souterraines, sols...) et les stations d'épuration ne sont pas équipées pour les traiter. Mélangées aux ordures ménagères, elles sont une menace pour les personnes en charge de la collecte et du tri et un risque pour les installations de traitement de déchets.

COMMENT AGIR ?

Ils doivent être apportés à la déchetterie, dans leur emballage d'origine ou dans un récipient fermé avec une inscription permanente d'identifier le produit (étiquette, marqueur...). Ne mélanger pas plusieurs produits, cela peut entraîner des réactions chimiques dangereuses.

ALTERNATIVES

Lors de l'achat, des choix plus respectueux de l'environnement sont possibles. Des étiquettes indiquent les produits conçus pour limiter l'impact environnemental. Mais attention, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont sans risque pour la santé ou l'écosystème.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Le Syndicat a signé une convention avec EcoDDS, éco-organisme dédié aux déchets diffus spécifiques des ménages qui les collecte et les achemine vers des centres de traitement. Certains seront incinérés dans un centre d'incinération spécifique, d'autres recyclés.

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sont l'ensemble des produits de la maison considérés comme dangereux, ils peuvent comporter l'un des logos suivants :



Pour en savoir plus : <http://www.ecoddss.com>



3

Les Déchets Spécifiques des Ménages (DDS)

Cliquez sur : Les Déchets Spécifiques des Ménages

Le bricolage, le jardinage, l'entretien de la maison ou de la voiture génèrent des déchets qui peuvent présenter un risque significatif pour la santé et pour l'environnement. C'est pourquoi ces déchets potentiellement dangereux (produits et emballages) doivent être éliminés dans des installations spécifiques.

La déchetterie intercommunale de Chaurfaiilac accepte les peintures, vernis, colles, adhésifs, herbicides et engrais, déboucheurs d'évier, liquides de refroidissement, anticorrosif... Ils sont regroupés sous l'appellation "Déchets Diffus Spécifiques" ou DDS. Ces DDS sont stockés en déchetterie par grandes familles de produits afin d'éviter des incompatibilités entre produits qui pourraient déclencher des incendies, explosions ou pollutions. C'est pourquoi il est important de ramener les produits dans leurs emballages d'origine, ou à défaut, d'indiquer clairement le contenu sur l'emballage.

Inflammables, explosifs, toxiques ou nocifs, ces déchets sont aussi dangereux pour vous que pour l'environnement. Seuls des professionnels habilités savent comment traiter vos déchets spécifiques. Ne les jetez plus, ramenez-les en déchetterie.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.ecoddss.com

ATTENTION : seuls les déchets des particuliers sont acceptés en déchetterie, pas ceux des professionnels.

Quelques exemples de produits à ramener en déchetterie (cette liste n'est pas exhaustive, pour plus de renseignements, consulter www.mesdechets.specifiques.com) :

BRICOLAGE ET DECORATION



CHAUFFAGE, CHEMINEE ET BARBECUE



PRODUITS SPECIFIQUES DE LA MAISON



ENTRETIEN PISCINE



ENTRETIEN VEHICULE



« Quelques exemples de produits à ramener en déchetterie (cette liste n'est pas exhaustive, pour plus de renseignements, consulter www.mesdechets.specifiques.com) »

Déchets spécifiques : le bon geste, c'est d'aller en déchetterie!

Déchets des produits d'entretien de la maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, épaisissant ou apprêt, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide (antiparasitaire pour lutter contre les rongeurs), produits de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits de jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Déchets des produits de bricolage et de décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits d'entretien de véhicule



Antigel, filtres à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustibles liquides et recharges, allume-feu, nettoyeurs cheminées, alcool à brûler, produits pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien de piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Tous les déchets ayant contenu ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

EcoDDS, l'organisme agréé par les pouvoirs publics, réalise ces opérations gratuitement pour les collectivités et permet à celles-ci de réduire les coûts liés au traitement des déchets.



Pour cela, un seul geste : apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

Ne polluons plus nos poubelles!



Reprise des éléments de langage et des visuels EcoDDS (familles de produits, schéma, slogans...)

SMEOM DE LA REGION D'ARGENCES

LE TRI DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Les déchets spécifiques des ménages sont des déchets sans de produits d'entretien de bricolage, de jardinage et de produits chimiques. Ils peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement. Ces déchets nécessitent, une collecte et un traitement spécifiques (ou ils sont vides, souillés ou avec un reste de contenu).

Comment les reconnaître?

On peut diviser les déchets spécifiques des ménages en 6 grandes familles présentées ci-dessous :

- Entretien de véhicule**
- Bricolage et décoration**
- Entretien de la maison**
- Chauffage, cheminée**
- Entretien piscine**
- Entretien du jardin**
- Entretien de la piscine**

Plus de détails sur les déchets concernés en cliquant ici

Les déposer?

Il y a une déchetterie à votre domicile ou à proximité de votre domicile. Vous pouvez également déposer vos déchets spécifiques à la déchetterie de Smedar.

Après?

Que deviennent nos déchets spécifiques?



Lien vers la vidéo d'animation d'EcoDDS : «Que deviennent mes déchets spécifiques?»

SYMPTOM

Les Déchets Diffus Spécifiques

Le bon geste, c'est d'aller en déchetterie!

Les Déchets Diffus Spécifiques sont les déchets ménagers issus des produits chimiques pouvant présenter des risques significatifs pour la santé et l'environnement. Il peut s'agir de produits utilisés, usagés ou périmés (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu). Ils concernent des catégories de produits que l'on retrouve à la maison.

ENTRETIEN DU VEHICULE
Antigel, dégivrant, filtres à huile, liquide de refroidissement, liquide de dégivrage, anti-goudron, polish.

BRICOLAGE ET DECORATION
Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs, enduit, colle, mastic, résine, paraffine, anti-rouille, white spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, acétone.

ENTRETIEN DE LA MAISON
Déboucheur de canalisations, ammoniac, soude, acide, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou apprêt, raticide, imperméabilisant, insecticide, produit de traitement des matériaux (dont le bois).

CHAUFFAGE, CHAUFFAGE, BARBECUE
Combustibles liquides et recharges, allume-feu, nettoyeur cheminée, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

ENTRETIEN DU JARDIN
Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

ENTRETIEN DE LA PISCINE
Chlore, désinfectants de piscine.

L'ensemble de ces produits sont collectés puis traités grâce à la filière ECO DDS.



Promotion des journées DéchetsTri

EcoDDS a organisé des collectes ponctuelles dans toute la France pour sensibiliser les particuliers et les inviter à se débarrasser de leurs DDS des ménages sur le parking des magasins Leroy Merlin partenaires.

BAIE DU MONT SAINT MICHEL



SIRDOMDI



CC DE LA REGION DE POUANCE COMBREE





Organisation de collectes avec reprise des DDS des ménages

LILLE METROPOLE (MEL)

DÉCHETS AUTORISÉS

<p>LE TEXTILE ET LES BOUCHONS EN PLASTIQUE</p>	<p>LE MOBILIER meubles, chaises, tables, literie, matelas...</p>
<p>LES DEEE Électroménager, appareils électriques et électroniques : réfrigérateur, téléviseur, sèche-cheveux, machine à laver...</p>	<p>LES DDS Déchets Diffus Spécifiques : décapants, détartrants, détergents, diluants, aérosols, pesticides, engrais, herbicides, peintures, colles, vernis, solvants, cires...</p>

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES DDSS MÉTROPOLE AVRIL 2015

Rappel : les déchèteries habituelles restent ouvertes tous les jours pour vos autres déchets

Logos: EcoDDS, EcoMobilier, EcoSysteme

!
L'eau de javel et les bidons de carburant ne font pas partie des DDS des ménages

SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

Dans votre jardinerie

LA MAISON
Main Verte

ZA l'Aumallerie
Fougères

Samedi 25 avril
10h-12h30 14h-18h30

Jardiner au naturel!
Venez déposer vos produits phytosanitaires et vous renseigner sur les solutions de jardinage au naturel

Démonstration

Animation avec la Caravan Main Verte

Séparez-vous de vos produits : herbicides, fongicides, insecticides, raticides ... et passez au jardinage au naturel!

1 cadeau offert pour tout dépôt!

!
EcoDDS et la communication locale des collectivités étant financés par les metteurs sur le marché, il est inapproprié de stigmatiser les produits générant des DDS

CA DU PUY EN VELAY

Collecte exceptionnelle

DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES

Ce que vous pouvez apporter emballage vide ou plein :

- Piles et Batteries
- Ampoules, néons...
- Produits phytosanitaires
- Produits d'entretien de véhicule (antigel, filtres à huile...)
- Produits d'entretien de piscine (chlore...)
- Produits d'entretien de la maison (jaolie, déboucheur de canalisation...)
- Produits de bricolage et de décoration (pots vides ou remplis de peintures, d'enduit, de colle, de mastic, colle à tapis...)
- Cassettes audio/VHS/CD/DVD

Déchets issus d'activité professionnelle interdits

Plus d'infos : 04 71 04 27 30

!
Les piles/batteries, les ampoules/néons et les cassettes audio/VHS/CD/DVD ne font pas partie des DDS des ménages

CAMY



SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015
De 10h à 17h à Truffaut Buchelay

Animation tous public proposé par la CAMY en partenariat avec Truffaut Buchelay.

Pour des raisons environnementales et sanitaires, la CAMY organise, en partenariat avec Truffaut Buchelay, une opération de sensibilisation aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et vous propose également de collecter vos produits phytosanitaires usagés. Des experts seront présents pour vous apporter informations et conseils tout au long de la journée.

Plus d'information sur <http://www.camy-info.fr> ou <http://www.jardineries/mantes-buchelay/Pages/accueil.aspx>

✓
Organisation d'une collecte ponctuelle en partenariat avec une enseigne de jardinerie

Affichages pour les usagers des déchetteries

CC DU PAYS DE LA ZORN

EDIB Communauté de Communes Pays de la Zorn

DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

Les déchèteries de Mutzenhouse et de Bosendorf étant pour le moment en cours d'aménagement pour la réception des déchets diffus spécifiques, certains déchets ne pourront pas être réceptionnés avant janvier 2015.

Les déchets de cette catégorie aujourd'hui acceptés sur ces déchèteries sont les suivants :

Peintures, vernis, lasure en contenants de 15L maximum.

Colle murs et sols, enduits en contenants de 20L maximum.

Pigments, additifs et antirouilles en contenant de 0,5L maximum.

En revanche, les déchets suivants ne seront toujours pas admis :

- Ordures ménagères,
- Cadavres d'animaux,
- Produits de soins médicaux,
- Déchets radioactifs,
- Pneus,
- Bouteilles de gaz

(Informations sur les déchets admis à l'entrée des déchèteries).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn
Céline GILLIG - 03 88 91 96 58

La société EDIB, en charge de la gestion de la déchèterie
Audrey HEIM - 03 88 89 00 71

« Pour une gestion optimale de vos déchets »

SYCTOM DE SAINT PIERRE LE MOUTIER

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

Ici, je dépose :
peintures, acides, bases, aérosols, phytosanitaires, combustibles, emballages, vides souillés, filtres à huiles, huile de vidange

Interdiction :
pro...
pro...

« Rapportez vos restes de produits dans leur emballage d'origine »

Ma 2^{ème} Valorisation é...
- recyclage - é...

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sont l'ensemble des produits de la maison considérés comme DANGEREUX.

Ne jetez pas les DDS à la poubelle. Amenez dans les déchetteries, ils seront recyclés.

Espace strictement réservé au personnel

Interdiction de fumer sur le site

Respectez les consignes de sécurité :

- ◆ apportez vos restes de produits dans leur emballage d'origine
- ◆ veillez à ce que vos produits soient identifiables
- ◆ ne respirez jamais les restes de produits, ne les identifier
- ◆ ne jetez pas les restes de produits et même contenant car cela :
 - perturbe le traitement
 - présente des risques d'explosion
 - pollue le mélange hautement

SIEED

DECHETS DANGEREUX

AUTORISÉS

DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

Produits d'entretien véhicules Antigel, huile à moteur, pétrole, liquide de refroidissement, liquide de direction assistée...	Produits Bricolage & Décoration Adhésifs, résines, résines époxy, colle...	Produits d'entretien maison Décapants/corrosifs, antitermites, produits anti-moustiques, produits anti-termites, produits anti-rodent, produits anti-ventouse, produits anti-ventouse...
Produits chimie, chauffage et barbecue Containeurs vides et remplis, aérosols, produits ménagers, produits pour barbecue...	Produits d'entretien piscine Chlorure, produits de traitement...	Produits d'entretien jardin Engrais, produits phytosanitaires, produits anti-moustiques, produits anti-ventouse...

RADIOGRAPHES BATTERIES HUILES DE FRITURES HUILES DE VIDANGE PILES - ACCUMULATEURS

REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE

Ordures ménagères Bouteilles de gaz Extincteurs Médicaments Amiante

2^{ème} VIE

Elimination dans des conditions respectueuses de l'environnement

ENTRÉE DU LOCAL INTERDITE AU PUBLIC
Étiquetez les produits non identifiés
Ne mélangez pas les produits

CC DES DEUX VALLEES



LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES - ICI -

FILTRES À HUILE DANS LE BIDON BLEU

**Hors périmètre DDS
A déposer dans le bac rouge**

Produits non identifiés

Extincteurs, bombes anti-craquelon, aérosols liés à la cosmétique, cartouches de gaz

EcoDDS

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES PARTICULIERS - ICI -

Entretien Jardin

Chauffage, cheminée, barbecue

Entretien maison

Entretien véhicule

Entretien piscine

EcoDDS

NEVERS AGGLOMERATION

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Antigel, Filtre à huile, polish, Liquide de décalage, liquide de refroidissement anti-goutron.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Chlore, Désinfectants de piscine.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Peinture, vernis, lasure, pigment, couleure, mousse expansible, adhésif, colle, mastic, résine, paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant diluant, essence, essence de térébenthine, acétone.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Réparatif/épave, Ammoniac, Soude, Eau oxygénée, acides, décapant four, Insecticide, Déboucheur canalisations, Impérméabilisant, Produit de traitement des matériaux (dent-bols), Réticulateur, Raticide, Raticide.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Engrais non organique, Anti-mousse, Herbicide, Fongicide.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES
Combustible liquide et recharges Allume-feu, Nettoyant cheminées, Alcool à brûler, Produits pour ramoner les cheminées.

ENTRETIEN VÉHICULE

ENTRETIEN PISCINE

PEINTURE ET DÉCORATION

ENTRETIEN MAISON

JARDINAGE

CHAUFFAGE / CHEMINÉE / BARBECUE

Je dépose dans ce conteneur :

- Filtres à huile, à gazoil,
- Pats de peinture,
- Solvants,
- Produits phyto-pharmaceutiques,
- Batteries, piles,
- Lampes néon.

ils deviendront de nouvelles matières premières ou de l'énergie.

En cas de doute, je consulte au 01 47 33 11 11

RESERVEZ VOS PARTICULIERS

nevers



DDS

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)

DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

- Peintures, Solvants, Produits de bricolage, Produits d'entretien de jardin (phytosanitaires), Aérosols, Emballages souillés, Acides/bases

Ma 2^e vie

- Valorisation énergétique
- Cartouches de gaz, extincteurs

Eco DDS **SIEOM**



Evènements locaux pédagogiques de sensibilisation

CC DE LACQ-ORTHEZ



SITREVA



CA DU PUY EN VELAY



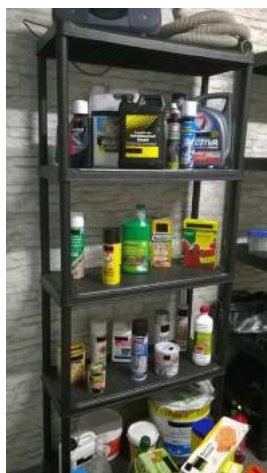
Sensibilisation au tri des déchets spécifiques dans les écoles

CA DE SAINT-QUENTIN



Sensibilisation au tri des DDS des ménages lors de l'évènement «Chalet du développement durable» qui a eu lieu pendant la COP21

LE MANS METROPOLE



Le service Propreté a présenté son activité lors de la Foire du Mans. Les habitants ont pu découvrir l'espace déchetterie avec une maquette et des exemples de DDS dans un bac

Campagne de communication dédiée aux DDS des ménages

SITCOM COTE SUD DES LANDES



Eviter d'utiliser des termes générateurs d'anxiété comme «Déchets dangereux» car ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des produits concernés par la filière



- Affichage
- Presse locale
- Spot radio locale
- Communication web

SITDOM DU GARD RHODANIEN



SYNDICAT BIL TA GARBI



- Affichage sur les réseaux de bus
- Presse locale
- Spot radio locale
- Communication web



ANNEXE

Résultats coupon réponse

Amélioration du kit de communication

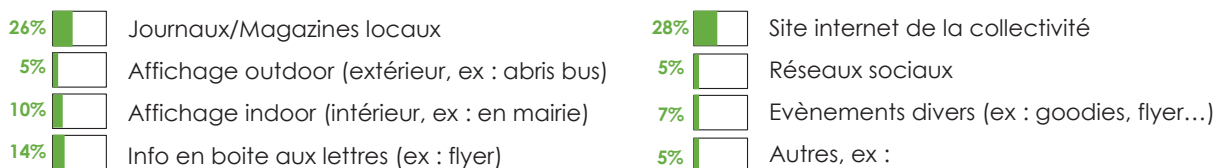


COUPON RÉPONSE

Merci de renvoyer le formulaire électronique (version word) ou une version scannée de ce coupon par mail à Mme MOREIRA : mmoreira@ecodds.com.

Ce coupon réponse envoyé à toutes les collectivités locales adhérentes de l'éco-organisme, a été réalisé dans le but d'améliorer le kit de communication grand public proposé. Les résultats ci-dessous se basent sur 105 coupons réponse reçus par EcoDDS. Nous en profitons pour remercier les collectivités qui ont pris le temps d'y répondre.

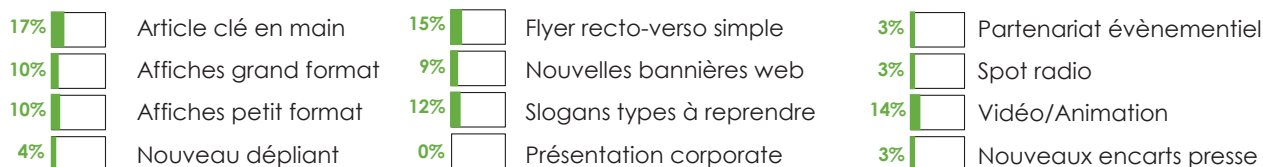
OUTILS LES PLUS UTILISÉS PAR VOTRE COLLECTIVITÉ POUR COMMUNIQUER SUR LA THÉMATIQUE « DÉCHETS »



QUEL(S) OUTIL(S) EXISTANT(S) DANS LE « KIT DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC EcoDDS » UTILISEZ-VOUS ?



OUTILS QUE VOUS AIMERIEZ TÉLÉCHARGER DEPUIS LE KIT DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC EcoDDS POUR COMMUNIQUER SUR LES DDS DES MÉNAGES



Souhaitez-vous avoir des supports systématiquement personnalisables par votre collectivité ? OUI 74% NON 26%